

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 595**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance du 12 mars 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 595 CONCERNANT LA TARIFICATION SUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS

Que ce règlement entre en vigueur le 19 mars 2024.

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, le 19 mars 2024.



Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
